



HAL
open science

Les monnaies gauloises trouvées à Paris

Stéphane Martin

► **To cite this version:**

Stéphane Martin. Les monnaies gauloises trouvées à Paris. Nicholas Holmes. Proceedings of the XIVth International Numismatic Congress. Glasgow 2009, Spink & Son, pp.1191-1197, 2011, 978-1-907427-17-6. hal-01462790

HAL Id: hal-01462790

<https://hal.science/hal-01462790>

Submitted on 8 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

LES MONNAIES GAULOISES TROUVÉES À PARIS*

STÉPHANE MARTIN¹

Un projet de recherche en cours sur les monnaies antiques retrouvées à Paris² a abouti à la réalisation d'un nouveau catalogue des découvertes, prenant en compte à la fois les quelques sources anciennes disponibles (découvertes du XIX^e s. essentiellement), les monnaies conservées dans différents dépôts et musées archéologiques³ (dont de nombreuses découvertes inédites) et la documentation des différentes fouilles programmées et préventives depuis les années 1950. Il a semblé intéressant, à cette occasion, de proposer une brève synthèse du corpus des monnaies gauloises trouvées sur le site.⁴

Le faciès monétaire

<i>Métal</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Or	7	2.06
Argent	13	3.82
Argent fourré	1	0.29
Potin	65	19.12
Bronze	242	71.18
Bronze ou potin	12	3.53
Total	340	100%

Fig. 1. Répartition par alliage métallique

Sur les 340 monnaies actuellement recensées, on note une part faible d'or et d'argent, dans des proportions similaires à celles observées à Besançon, Gergovie ou sur les sites de la vallée de l'Aisne, et en fort contraste avec ce que l'on observe à Bibracte et à Roanne (respectivement 22 % et 18 % de métaux précieux).⁵ En l'absence d'études plus amples, il est difficile de dire s'il s'agit là d'une caractéristique chronologique ou géographique. Le point le plus frappant est constitué par la très forte proportion de bronze frappé par rapport au potin, caractéristique d'un faciès tardif, tel qu'on peut l'observer à Levroux / Colline des Tours, à Pommiers, ou à Gergovie.

* Je tiens à remercier ici M. Amandry (à l'origine de ce projet) M. Carrive, K. Gruel, M. Reddé et D. Wigg-Wolf pour leurs corrections et leurs remarques.

¹ Ecole Pratique des Hautes Etudes, UMR 8585 – 8210 ANHIMA.

² En collaboration avec le Département d'Histoire de l'Architecture et d'Archéologie de la ville de Paris, en particulier D. Busson, R.-M. Mousseaux et S. Robin.

³ Cabinet des Médailles de la BnF (Paris), Musée des Antiquités Nationales (Saint-Germain-en-Laye), Musée national du Moyen Age (Paris), Musée Carnavalet (Paris), dépôt archéologique de la ville de Paris. Je remercie ici les responsables de ces différentes collections.

⁴ Etat des données au 01/09/2009. Seules les monnaies isolées sont traitées ici; on pourra trouver la présentation des quelques dépôts connus (tous de découverte ancienne) dans Foucray 1994 et Busson 1998.

<i>Cité (attribution traditionnelle)</i>	<i>Or</i>	<i>Argent</i>	<i>Bronze frappé</i>	<i>Total</i>
Atrébates			1	1
Eduens		1		1
Lingons			1	1
Pictons		1		1
Bituriges Cubes			2	2
Lexoviens			2	2
Pictons			2	2
Trévires			4	4
Ambiens			5	5
Séquanes		5		5
Veliocasses/Bellovaques		1	4	5
Aulerques Ebuovices			8	8
Meldes		2	7	9
Sénons			9	9
Carnutes			14	14
Rèmes	1	3	12	16
Suessions			27	27
Région parisienne	6		53	59
Total des monnaies attribuables	7	13	151	171
Indéterminé			85	85
Total général	7	13	236	256

Fig. 2. Répartition par cité émettrice et alliage métallique

La provenance des monnaies est très régionale,⁶ avec un tiers des types pouvant être attribué à la région parisienne, c'est-à-dire au territoire traditionnellement attribué à la cité des *Parisii*. On retrouve une proportion similaire à Bibracte, où 36 % des monnaies en argent et en bronze frappé peuvent être attribuées aux Eduens. Le reste des monnaies attribuables à une cité vient essentiellement des peuples limitrophes. La part respective de chaque peuple reflète probablement à la fois la solidité des liens qui les unissaient aux *Parisii*, mais également leurs propre puissance et rayonnement régional. On constate en effet qu'après les *Parisii*, ce sont les Suessions, les Rèmes et les Carnutes qui fournissent le plus de monnaies au corpus parisien. Comme le constataient M. Poux et N. Ginoux en comparant les faciès de Bennecourt et de Paris,⁷ les *Parisii* semblent peu tournés vers le *Belgium*, mais le décalage dans le faciès monétaire est peut-être en partie dû au décalage chronologique entre les deux occupations (dès La Tène C2/D1 à Bennecourt, seulement à partir de La Tène D2b, voire du règne d'Auguste, à Paris).

Les six monnaies d'or des *Parisii* proviennent toutes de dragages de la Seine. Pour sa part, le statère rème à légende LVCOTIOS provient de fouilles menées sur l'Île de la Cité. On peut men-

⁵ Données de comparaisons: Guilhot / Goy (dir.) 1992; Guichard et al. 1993; Gruel / Popovitch 2007.

⁶ Seules les monnaies en or, argent et bronze frappé ont été utilisées pour réaliser la fig. 3. On a utilisé ici les attributions traditionnelles; bien

que certaines doivent être remises en cause (par ex., les deniers 'séquanés' TOGIRIX), il nous a semblé qu'elles étaient globalement justifiées, et que l'étude des provenances gardait son intérêt.

⁷ Ginoux / Poux 2002, p. 238.

tionner, parmi les bronzes ambiens, deux statères du type LT 8704, également trouvés sur l'Île de la Cité, dans une même couche archéologique (non datée).⁸

Treize des quatorze monnaies d'argent appartiennent aux séries tardives épigraphes (avec notamment cinq deniers TOGIRIX et trois ATEVLA/VLATOS), ce qui renforce l'impression d'un faciès tardif.

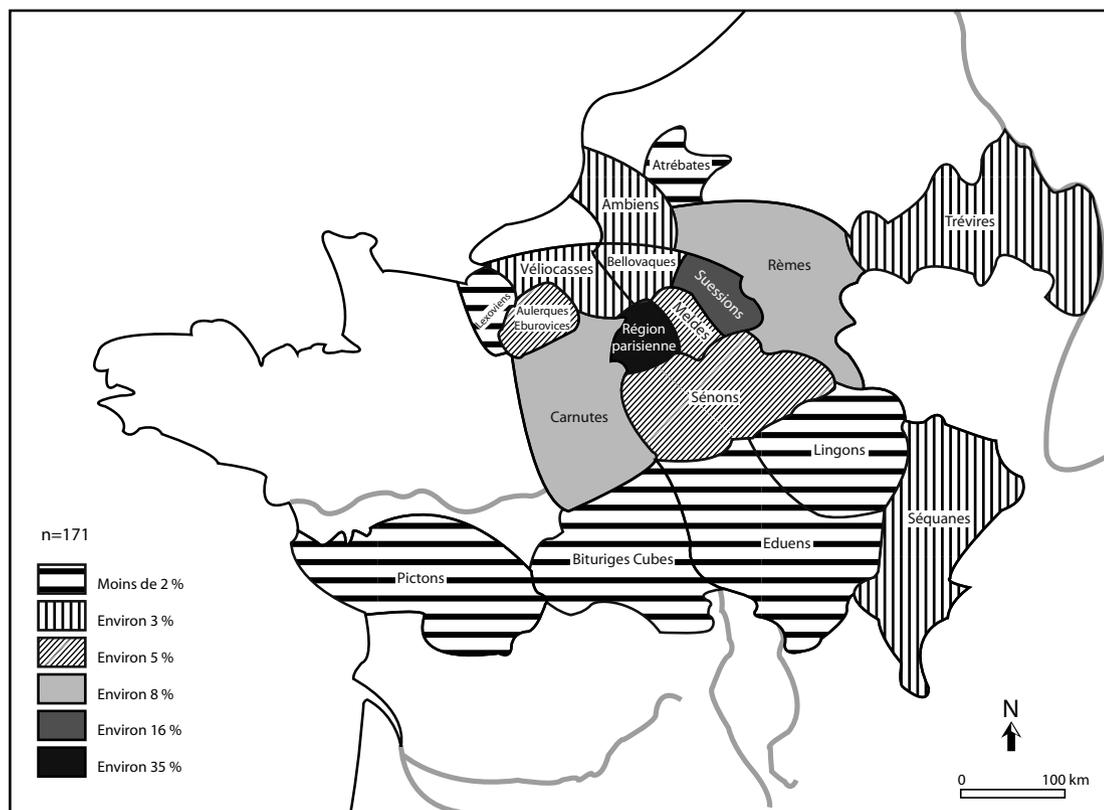


Fig. 3. Carte de répartition des monnaies selon leur cité émettrice

Type LT	Peuple	Nombre
7704	Suessions	6
7021/7034	Aulerques Ebuovices	7
7207	Suessions	7
7717/7737	Suessions	8
7472-7471	Parisii	10
7951	Suessions	14
7850	Parisii	18
7485	Parisii	21

Fig. 4. Les huit types de bronze frappé les plus représentés à Paris

⁸ Fischer 1994.

Ce tableau, présentant les huit séries monétaires de bronze présentes à plus de cinq ex. (et qui forment à elles seules 60 % des bronzes frappés identifiés), fait apparaître sans surprise la même situation que la carte présentée précédemment: domination des séries des *Parisii*, forte représentation des Suessions, et contacts assez importants avec les peuples limitrophes (ici en l'occurrence, les Aulerques Eburovices). On remarque que les séries les plus représentées sont également les plus tardives: les CRICIRV sont frappés autour de 30 av. J.-C.,⁹ les ECCAIOS (au moins la classe I¹⁰) au plus tôt durant les années 40. La série VENEXTOC est peut-être légèrement antérieure.¹¹

Les 65 potins sont dominés par deux types, le LT 7458¹² (20 ex.), qui circule principalement sur le territoire suession, et le LT 7820 (12 ex.).

Ce nouvel état des lieux sur les monnaies gauloises découvertes à Paris permet de faire un point rapide sur les séries que l'on peut attribuer aux *Parisii*. Nous ne revenons pas sur les séries en or, étudiées par J.-B. Colbert de Beaulieu. A notre connaissance, aucune découverte nouvelle n'est venue modifier ses conclusions de manière significative. Aucune série d'argent n'est attribuée aux *Parisii*. Pour le bronze frappé, la forte représentation des deux séries d'ECCAIOS et de la série VENEXTOC, qui constituent la majorité du stock, permet de confirmer leur attribution aux *Parisii* (sans qu'il soit possible, à notre connaissance, de situer le(s) point(s) d'émission). Les contextes archéologiques parisiens ne permettent malheureusement pas de préciser la datation de ces types. En effet, les contextes les plus anciens sont datés du début du règne d'Auguste; on peut donc seulement affirmer que les bronzes ECCAIOS et VENEXTOC circulent encore largement au moins jusque vers 20 ap. J.-C.

Dans les potins, on remarque surtout l'absence totale de potins MA (LT 5284), avec un unique exemplaire à l'identification incertaine. Etant donné les contextes de découverte précoces de Bobigny (La Tène C2/D1), et leur concentration au nord de l'Île-de-France, on pourrait avoir affaire à un double phénomène chronologique et géographique: l'occupation de Paris est à la fois trop tardive et trop méridionale pour que le LT 5284 y ait circulé.¹³ Au contraire, le potin LT 7820 est très représenté, ce qui confirme sa dispersion privilégiée en Île-de-France.¹⁴

Les monnaies, témoins d'une occupation précoce à Paris?

L'identification de Paris à la Lutèce gauloise est une question très débattue actuellement; sans entrer dans la controverse qui consiste à déterminer si 'Paris a toujours été Paris', ou si le site gaulois était situé ailleurs, il a semble utile de faire le point sur la contribution que peut apporter la numismatique à ce problème.

Les chercheurs sont partagés sur le début de l'occupation à Paris. Certains proposent de la faire remonter à La Tène D2b, voire dès La Tène D1.¹⁵ L'occupation la plus ancienne serait à chercher autour de l'Île de la Cité, où on observe une concentration de potins, issus de dragages

⁹ D'après l'étude récente des contextes de découverte par P. Pion (2009).

¹⁰ Si l'on accepte que la tête du droit dérive d'un denier de César de 47/46 (RRC 458/1), comme le propose S. Scheers (1969).

¹¹ A Paris, on en trouve un exemplaire dans un puits funéraire daté de La Tène D2b (Poux *et al.* 1999). Ce type est également présent à un exemplaire sur l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain (occupé principalement à La Tène D2a), dans le comblement supérieur d'un fossé (Debord 1987, fig. 5 p.97). Deux exemplaires ont également été retrouvés à Pommiers (occupé principalement à La Tène D2b). Il est à noter que la mention d'un bronze LT 7850 dans un contexte daté 60-30 av. J.-C. à Epiais-Rhus (Poux *et al.* 1999, p. 97 et note 273) semble erronée; dans la publication originelle, le contexte de découverte est daté entre 250 av. J.-C. et 20 ap. J.-C. (Lardy *et*

al. 1987, p. 198, structure 'SP2. Niv. Occup.').

¹² On ne connaît la classe que pour quatre ex.: deux appartiennent à la classe I, et deux à la classe II. Selon P. Pion, leur émission est contemporaine ou postérieure à la guerre des Gaules (Pion 2009).

¹³ Ce type est attesté dans des contextes de La Tène D1, à Roissy-en-France et Bennecourt (récapitulatif des contextes de découverte des potins dans Bourgeois *dir.* 1999, p. 34).

¹⁴ Ce type est peu représenté sur les sites de la vallée de l'Aisne, ainsi qu'à Bennecourt dans les Yvelines. Il est absent à Epiais-Rhus.

¹⁵ Poux / Robin 2000, en particulier pp. 182-84; Ginoux / Poux 2002, p. 238, qui contredit Poux / Robin 2000, p. 199.

du XIX^e s. Mais cette hypothèse repose essentiellement sur des artefacts trouvés sans contexte stratigraphique. De plus, la présence massive de potins dans la Seine n'est pas forcément un indice d'occupation précoce sur l'Île de la Cité, d'autant que l'on trouve un nombre important de bronzes frappés dans le lot, et que certains des potins sont ses productions tardives (LT 7458 de classe I, potin TOC LT 5629).¹⁶

En outre, on se trouve ici à un point de passage aisé de la Seine, qui a dû être fréquenté de longue date. On ne peut donc exclure des pertes ou des offrandes lors de la traversée du fleuve à cet endroit. Enfin, le fait que les découvertes soient concentrées autour de l'Île de la Cité est peut-être l'effet des grands travaux d'urbanisme qui la transformèrent au XIX^e s., et qui ont nécessité, à cet endroit de la Seine, des dragages que l'on n'a jamais effectués ailleurs dans Paris. Il semble donc difficile d'invoquer le faciès monétaire parisien à l'appui d'une hypothétique occupation gauloise dès La Tène D1 dans l'Île de la Cité, dont les fouilles archéologiques n'ont jamais retrouvé la trace.

Quant à situer le début de l'occupation à LT D2b, le faciès monétaire ne s'y oppose pas. Avec 71 % de bronze frappé contre 19 % de potin, il s'accorde avec une chronologie tardive, postérieure à la guerre des Gaules. Mais on ne connaît qu'un seul contexte assuré de La Tène D2b pour Paris.¹⁷ Aucune des fouilles récentes n'a livré de contexte antérieur à 30/20 av. J.-C.,¹⁸ et les importations de cette époque (céramique campanienne, amphores italiques¹⁹) restent à notre connaissance assez rares.

L'occupation précoce du site est mise en relation par M. Poux et S. Robin avec une présence d'auxiliaires de l'armée romaine, dont le témoin le plus précoce serait le puits funéraire de La Tène D2b du jardin du Luxembourg, et qu'on percevrait essentiellement grâce à la présence de *militaria* sur la montagne Sainte-Geneviève.²⁰ Si l'on s'en tient à l'examen du faciès monétaire, il ne permet ni de confirmer, ni d'infirmier cette hypothèse. Parmi les monnaies gauloises, on ne trouve aucun élément exogène important, comme on peut en noter à La Chaussée-Tirancourt,²¹ ou à la Hunerberg à Nimègue.²² Mais cet élément ne peut pas non plus être interprété comme la preuve d'une absence d'occupation militaire, puisqu'à Arras / Actiparc, où un petit poste militaire occupé entre 40/30 av. J.-C. et l'époque augustéenne a été retrouvé, le faciès monétaire gaulois est entièrement régional.²³ De même, rien dans les monnaies romaines ne permet de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre (on a identifié plusieurs deniers et quinaires, ainsi que des monnaies coloniales, dont la présence est souvent attribuée aux militaires, mais les quantités sont trop modérées pour permettre des conclusions). Seules de nouvelles découvertes archéologiques pourraient clarifier cette situation.

Cette étude rapide des monnaies gauloises de Paris a permis de mettre en évidence plusieurs points. Les séries monétaires de bronze frappé attribuables aux *Parisii* semblent postérieures à la Guerre des Gaules. Quant aux autres types, majoritairement des bronzes frappés, qui composent le faciès monétaire du site, il s'agit le plus souvent d'émissions tardives. Ces monnaies offrent l'image d'une circulation monétaire très régionale, avec une forte composante locale et des apports importants des peuples limitrophes. Les liens semblent surtout développés avec la Belgique orientale et les peuples voisins de Gaule celtique. Avant d'en tirer des conclusions sur les différents liens qui

¹⁶ Il faut préciser que la majorité des potins de la Seine sont des LT 7458 dont on ne connaît pas la classe; on ne peut donc pas savoir s'ils appartiennent plutôt à la classe III, produite à La Tène D2a, ou plutôt aux classes I et II, datées de La Tène D2b.

¹⁷ Poux *et al.* 1999.

¹⁸ De tels niveaux existent peut-être place de la Sorbonne (horizon I-1). Mais le matériel datant, dont l'étude est en cours, est peu abondant pour cette phase (une amphore Dressel 1, quelques individus de céramique commune). (Information S. Robin.)

¹⁹ D. Busson (1998) répertorie trois points de découverte de céramique campanienne, et quatre pour les amphores Dressel 1 (dont deux communs aux deux catégories de mobilier). Un des sites au moins peut être daté sans ambiguïté de la période augustéenne. Il faut maintenant y ajouter le site mentionné à la note précédente.

²⁰ Poux / Robin 2000.

²¹ Delestrée 1993.

²² Kemmers 2006.

²³ Gricourt 2003.

peuvent unir les *Parisii* avec les autres peuples, il semble plus prudent de préciser la chronologie et les attributions des séries étudiées, chez les *Parisii* et les peuples alentours, souvent mal assurées.

De même, avant d'entreprendre des comparaisons, une grande attention doit être portée à la chronologie des sites comparés, et aux contextes archéologiques. A Paris, par exemple, l'absence de certaines séries, par ailleurs courantes en Île-de-France, semble plutôt due à une occupation tardive du site qu'à des questions géographiques ou culturelles. Associé à des contextes archéologiques qui ne remontent pas avant 30/20 av. J.-C., le faciès monétaire confirme la chronologie basse de l'occupation de Lutèce, un facteur dont il faudra tenir compte lors de la comparaison entre le faciès parisien et d'autres faciès de sites. Enfin, la question de la présence militaire reste à clarifier. Rien dans les monnaies ne permet de trancher, mais il s'agit là aussi d'une possibilité qu'il faut avoir présente à l'esprit lors de comparaisons.

BIBLIOGRAPHIE

Bourgeois, L. (dir.) (1999), *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celte au temple gallo-romain*, Paris.

Brunaux, J.-L. / Gruel K., (éd.) (1987), *Monnaies gauloises découvertes en fouilles, Dossier de protohistoire n°1*, Paris.

Busson, D. (1998), *Paris. Carte archéologique de la Gaule*, 75, Paris.

Debord, J. (1987), 'Les monnaies gauloises issues des fossés de partition de l'oppidum de Ville-neuve-Saint-Germain (Aisne)', in: Brunaux / Gruel (éd.), pp. 90-123.

Delestrée, L.-P. (1997), 'Le numéraire gaulois, témoin d'une présence militaire sur le site fortifié de la Chaussée-Tirancourt', *Cahiers Numismatiques* 131, pp. 5-14.

Fischer, B. (1994) 'Les monnaies gauloises des fouilles récentes de Paris', *Cahiers de la Rotonde* 15, pp. 15-20.

Foucray, B. (1994), *Corpus des trésors monétaires antiques de la France*, 9. Île-de-France, Paris.

Gricourt, D. (2003), 'L'horizon monétaire d'Actiparc à l'aube du Haut-Empire', in: Jacques, A. / Prilaux, D. (dir.), *Dans le sillage de César. Traces de romanisation d'un territoire, les fouilles d'Actiparc à Arras. Exposition présentée au Musée des Beaux-Arts d'Arras du 27 septembre 2003 au 4 janvier 2004*, Arras, pp. 54-57.

Gruel, K. / Popovitch, L. (2007), *Les monnaies gauloises et romaines de l'oppidum de Bibracte*, Glux-en-Glennes.

Guichard, V. / Pion, P. / Malacher, F. / Collis, J. (1993), 'A propos de la circulation monétaire en Gaule chevelue aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C.', *Revue archéologique du Centre de la France* 32, pp. 25-56.

Kemmers, F. (2006), *Coins for a Legion. An Analysis of the Coin Finds from the Augustan Legionary Fortress and Flavian canabae legionis at Nijmegen*, Mayence.

Lardy, J.-M. / Meyer, H. / Rebour, V. / Vanpeene, N., (1987) 'Monnaies celtiques en situation stratigraphique sur le site d'Épiais-Rhus (Val d'Oise)', in: Brunaux / Gruel (éd.), pp. 152-210.

Poux, M. (1999), *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce*, Montagnac.

Poux, M. / Robin, S. (2000), 'Les origines de Lutèce. Acquis chronologiques. Nouveaux indices d'une présence militaire à Paris, rive gauche', *Gallia* 57, pp. 181-225.

Ginoux, N. / Poux, M. (2002), 'Les *Parisii*, entre Gaule Belgique et Gaule celtique : peuplement et territoire', in: Garcia, D. / Verdin F. (dir.), *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale. Actes du XXIV^e colloque international de l'AFEAF, Martigues, 1-4 juin 2000*, Paris, pp. 226-43.

Pion, P. (2009), 'Nouveaux jalons pour une histoire monétaire des Suessiones', in: van Heesch / J., Heeren, I. (éd.), *Coinage in the Iron Age. Essays in honour of Simone Scheers*, Londres, pp. 323-36.

Scheers, S. (1969), *Les monnaies de la Gaule inspirées de celles de la République romaine*, Louvain.

Scheers, S. (1977), *Traité de numismatique celtique II. La Gaule Belgique*, Paris.